

Le service de l'Eau et de l'Assainissement de Le Mans Métropole procède périodiquement à l'entretien et au nettoyage préventif des réseaux d'assainissement qui desservent votre rue afin d'en assurer le bon fonctionnement permanent.

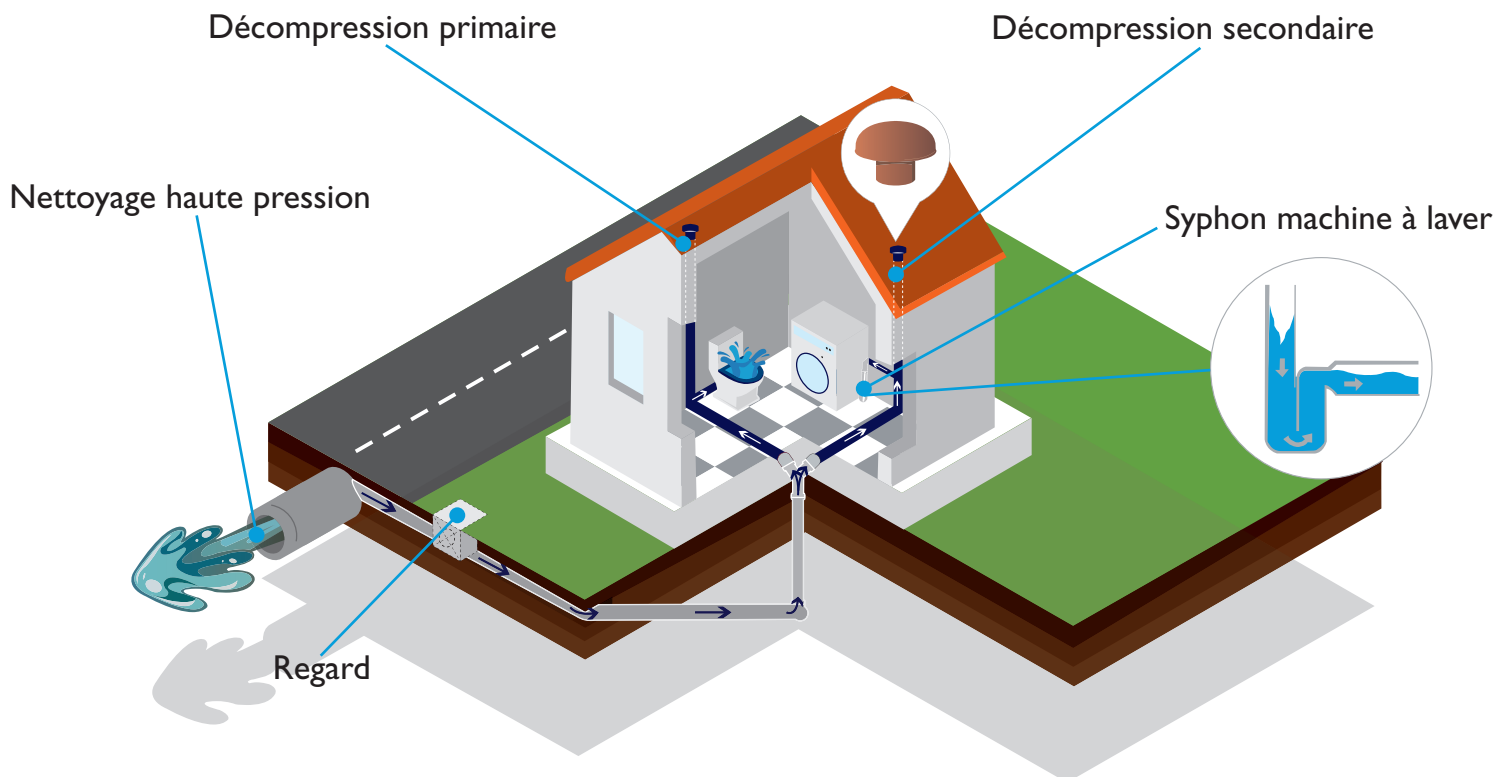
Dans le cas où votre installation intérieure ne serait pas conforme à la réglementation en vigueur (absence de décompression naturelle principale et secondaire sur votre réseau intérieur privé, dimensionnement insuffisant de ces décompressions, absence de clapet anti-retour...), la haute pression utilisée dans les canalisations publiques par nos véhicules hydrocureurs peut être à l'origine des surpressions ou des dépressions à la source de potentiels désordres dans le réseau privé de votre habitation.

Ce phénomène s'identifie en particulier, soit par le refoulement et la projection de la garde d'eau contenue dans les toilettes, siphon de douche ou de sol, ainsi que par les siphons des appareils sanitaires de votre salle de bains et de votre cuisine, soit par le désamorçage de ces siphons, ce qui favorise alors l'entrée d'odeurs peu agréables.

Pour éviter de tels désagréments, il convient de vérifier ou faire vérifier par un professionnel plomberie-sanitaire, la conformité de votre installation le plus rapidement possible.

Le cas échéant, il vous appartient de faire procéder aux modifications nécessaires afin de rendre votre installation conforme à la réglementation et vous protéger ainsi de tous désordres dont la Collectivité ne pourrait être tenue pour responsable.

Dans un premier temps et pour éviter tout risque de projection d'eau à l'intérieur de votre habitation, il vous est fortement conseillé de protéger provisoirement les différents orifices de collecte, en abaissant, par exemple, l'abattant de vos toilettes.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter  
le service de l'Eau et de l'Assainissement au 02 43 47 40 68